

Communiqué de presse

Paris, le 20 janvier 2009

Crédit Agricole Assurances innove et propose un nouveau type d'unité de compte adossée à une émission obligataire

Jusqu'au 27 janvier 2009, les réseaux des Caisses régionales de Crédit Agricole et LCL commercialisent « *Emission obligataire Crédit Agricole S.A. – Janvier 2009* », une nouvelle offre proposée dans le cadre avantageux de l'assurance vie.

Ce support d'épargne novateur proposé par Crédit Agricole Assurances, est une unité de compte adossée à 100% à une obligation émise par Crédit Agricole S.A.

L'*Emission obligataire Crédit Agricole S.A.–Janvier 2009* offre aux clients détenteurs des contrats d'assurance vie éligibles (Floriane, Espace Liberté, Predissime 9, Lionvie Rouge Corinthe, Rouge Corinthe, Lionvie Vert Equateur et Acuity), un taux de rendement annuel de 5,20% brut capitalisés sur 8 ans.

L'objectif de cette nouvelle offre est, dans le contexte financier actuel, de proposer à nos clients un produit sûr, attractif et cumulant les avantages d'une obligation et ceux de l'assurance vie :

- Un taux connu lors de la souscription et fixe sur la durée du contrat
- Un rendement annuel capitalisé et versé à l'échéance des 8 ans
- Une valorisation peu corrélée aux fluctuations des marchés actions et une volatilité faible répondant au besoin de sécurité des clients
- Une fiscalité très avantageuse en cas de vie
- Un cadre privilégié en cas de décès

Fiche technique *Emission obligataire Crédit Agricole S.A. – Janvier 2009*

- **Une obligation Senior émise par Crédit Agricole S.A** : l'obligation Senior bénéficie de conditions spécifiques de remboursement (1^{er} rang de créance)
- **Durée** : 8 ans
- **Taux fixe annuel capitalisé et versé à l'échéance des 8 ans** : 5,20% brut
- **Obligation à taux fixe** : un taux de rendement stable sur 8 ans, connu dès le début de la commercialisation
- **Obligation à coupon zéro** : aucun coupon n'est distribué pendant 8 ans : remboursement in fine du capital investi et des intérêts capitalisés
- **Emission au pair** c'est-à-dire émission à 100%
- **Support non éligible au minimum des 20% du montant transféré dans le cadre des transferts Fourgous**

A propos de Crédit Agricole Assurances

L'assurance est aujourd'hui le deuxième métier du Groupe Crédit Agricole, 1^{er} bancassureur et 2^{ème} assureur en France par le montant des primes collectées. En réunissant toutes les activités liées à l'assurance au sein d'un même pôle, le Crédit Agricole met en valeur son modèle de bancassurance et assure une meilleure visibilité à ces métiers.

Crédit Agricole Assurances, créé en Janvier 2006, rassemble Predica, compagnie d'assurance vie, Pacifica, compagnie d'assurance dommages, Crédit Agricole Creditor Insurance (CACI) pour l'assurance emprunteurs et l'assurance à l'international.

Crédit Agricole Assurances en chiffres (au 31/12/2007)

- 24,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- 182 milliards d'euros d'encours
- 25 millions de contrats
- 941 millions d'euros de résultat net part du Groupe
- 2 300 personnes

Contacts presse

CREDIT AGRICOLE ASSURANCES

Brigitte Cachon - ☎ + 33 (0)1 57 72 31 25

Elise Bouteiller - ☎ + 33 (0)1 43 23 80 71